

POUR FAVORISER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES TEMPORELLES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN : LA CRÉATION D'UN BUREAU DES TEMPS

MEMBRES:
MICHEL MIREUX
BÉATRICE DEMICHEL
SONIA FORT
FRÉDÉRIC ROBBE
DIDIER JAVOY

RÉFÉRENTS:
CLAIRE TIXIER
JULES VAGNER



INTRODUCTION

La notion de bureau des temps est un concept qui a pour objectif de mieux comprendre et gérer les différentes dimensions temporelles qui régissent la vie des habitants et des organisations au sein d'un territoire. Il vise à optimiser l'articulation des temps sociaux, économiques, culturels et environnementaux afin d'améliorer la qualité de vie, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, l'attractivité du territoire et aussi l'atténuation des inégalités et l'adaptation au changement climatique.

Le bureau des temps analyse les rythmes de vie des habitants, leurs contraintes et leurs besoins en matière de services, d'équipements, de mobilité et d'aménagement de l'espace public. Il travaille en collaboration avec tous les services, avec les grands acteurs locaux tels que les entreprises, les associations, les citoyens, les institutions, les autres collectivités et l'État pour élaborer des solutions adaptées aux spécificités de la Métropole.

Les premières expérimentations d'actions temporelles ont été menées en Seine Saint Denis, en Gironde et à Poitiers, et ont rapidement été suivies par des territoires pionniers et précurseurs tels que Lyon, Rennes, Strasbourg, Dunkerque et Paris (voir annexes).

Ces initiatives locales sont soutenues par l'association **Tempo Territorial**, qui propose son expertise, son soutien, des lieux d'échanges et des ressources pour faciliter leur mise en place. Il est important de souligner que la prise en compte des rythmes urbains représente un choix politique fort, qui met en lumière le rôle croissant des Maires et élus métropolitains dans la gestion des temporalités locales, notamment en ce qui concerne les rythmes scolaires.

Ainsi, la ville se repense désormais en termes de temps d'accès plutôt qu'en distance, permettant une meilleure coordination des activités et une optimisation de la vie urbaine. Le bureau des temps est donc une innovation sociale qui vise à avoir une concordance des temps entre les rythmes de la ville et les rythmes de vie.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN BUREAU DES TEMPS DANS LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS ?

Répondre à des Enjeux temporels

Les grandes mutations sociétales nous forcent à réinterroger notre rapport au temps et font émerger de nouveaux enjeux :

- Disparition progressive de l'organisation sociale industrielle
- Désynchronisation des temps sociaux
- Flexibilité des horaires et éclatement des formes d'emploi

(En un siècle le temps de travail a été divisé par 3 et le temps libre multiplié par 4. 37% seulement des salariés ont des horaires de travail « classiques » à temps plein (DARES 2005)

- Porosité entre temps de travail et temps hors travail (télétravail, TIC)

- Mobilité généralisée

(En 1950 chaque habitant parcourait en moyenne 5km/jour contre 45km aujourd'hui)

- Individualisation, diversification des modes de vie
- Nouveaux rapports entre les parités

(80% des femmes de 24 à 54 ans travaillent)

- Allongement de la vie

(En un siècle, on a gagné 40% de durée de vie, soit autant qu'entre l'an 1000 et 1900)

Le constat est simple, nous sommes face à une diversité des besoins et des usages liés au temps. Selon les périodes de la vie, selon les moments de la journée, on n'a pas les mêmes besoins... Par exemple, Les actifs souhaitent des services ouverts tandis que les personnes âgées cherchent des commerces de proximité. Des jeunes veulent des infrastructures pour se défouler et d'autres personnes aimeraient plus de bancs... L'aménagement de l'espace, l'urbanisme deviennent alors « temporels » !



La gestion du temps met en évidence :

Des inégalités :

La gestion du temps peut mettre en évidence différentes inégalités, qui touchent divers aspects de la vie quotidienne et sociale. Voici quelques-unes de ces inégalités :

- **Inégalités d'accès aux services** : Les horaires d'ouverture des services publics et privés peuvent ne pas convenir à certaines catégories de la population, comme les travailleurs à horaires décalés, les personnes âgées ou les parents célibataires.
- **Inégalités de genre** : Les femmes sont souvent confrontées à une double journée de travail, jonglant entre leur emploi et les tâches domestiques.
- **Inégalités socio-économiques** : Les personnes disposant de ressources financières limitées ont des difficultés à accéder à des services de qualité, comme les transports en commun, les loisirs ou les services de santé.
- **Inégalités géographiques** : Les habitants des communes excentrées sont souvent confrontés à des problèmes de mobilité et à des horaires d'ouverture limités pour les services et les commerces et ils peuvent se sentir exclus.
- **Inégalités liées à l'âge** : Les jeunes et les personnes âgées ont des besoins différents en matière de temps, comme des rythmes scolaires adaptés pour les jeunes ou des horaires d'ouverture flexibles pour les services destinés aux personnes âgées.
- **Inégalités liées au handicap** : Les personnes en situation de handicap sont confrontées à des contraintes temporelles spécifiques, comme des temps de déplacement plus longs ou des besoins en matière d'accessibilité et d'adaptation des horaires.
- **Inégalités entre les travailleurs** : Les travailleurs à temps partiel, les travailleurs indépendants ou les travailleurs précaires ont des contraintes temporelles différentes de celles des travailleurs à temps plein, ce qui peut créer des inégalités en termes d'accès aux services et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (cf annexe).
- **Inégalités culturelles** : Les personnes issues de différentes cultures ont des besoins et des attentes différents en matière de gestion du temps, ce qui peut entraîner des inégalités dans l'accès aux services.

La prise en compte de ces inégalités dans la gestion du temps est essentielle pour créer des politiques temporelles adaptées, qui favorisent l'équité et l'inclusion pour tous les membres de la société.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN BUREAU DES TEMPS DANS LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS ?

Des contradictions

- **Contradiction des individus** «En tant que consommateur je veux des commerces ouverts le dimanche, mais je ne veux pas travailler le dimanche»
- **Flexibilité du travail vs. vie personnelle** : Les individus souhaitent avoir des horaires de travail flexibles pour s'adapter à leurs besoins personnels, mais cette flexibilité peut également entraîner une porosité entre vie professionnelle et vie personnelle, rendant difficile la déconnexion et la préservation du temps libre.
- **Mobilité et temps de trajet** : Les individus souhaitent vivre dans des zones offrant un bon cadre de vie et des loisirs variés, mais cela peut entraîner de longs temps de trajet pour se rendre sur leur lieu de travail, affectant ainsi leur temps libre et leur qualité de vie.
- **Accessibilité des services publics vs. optimisation des ressources** : Les citoyens veulent avoir accès à des services publics de qualité, mais en même temps, ils exigent une utilisation efficace des ressources et des finances publiques. Cela peut créer des contradictions dans la planification des horaires et des lieux des services publics pour répondre aux besoins des citoyens tout en optimisant les ressources disponibles.
- **Disponibilité des loisirs vs. protection de l'environnement** : Les individus veulent profiter de loisirs et d'événements culturels variés, mais cela peut parfois entraîner des nuisances sonores, des problèmes de circulation ou une consommation accrue d'énergie. Il y a donc une contradiction entre le désir de profiter de ces activités et la volonté de préserver l'environnement et le bien-être des autres résidents.

Des nouvelles tensions liées à :

- Des lieux (périurbain peu dense etc.)
- Des moments (nuits, soirs, week-end, etc.)
- Des statuts (jeunes sous mobilité contrainte, mères salariées etc.)

Par une approche collective, territoriale et transversale

Les questions liées à la conciliation des temps ne peuvent pas être du ressort de la seule responsabilité individuelle. Elles constituent des enjeux de politique publique pour les territoires. Pour nous, acteurs publics, la question se pose donc d'articuler de bonne manière ces temps de vie, individuels et collectifs, avec les temps de la ville. Les politiques temporelles favorisent l'articulation des politiques publiques entre elles.

La ville régulatrice

Quel vivre ensemble ? Quel(s) outil(s) public(s) ? Quelles conditions de rassemblement et du vivre ensemble ? Peut-on satisfaire tout le monde ?

- besoins des résidents et d'animation de l'espace public
- conditions de travail des salariés et fonctionnaires et service des usagers et administrés
- journée des professeurs et semaine des parents (le samedi matin...)
- place de la mobilité, de la voiture, les circulations douces, la piétonisation.
- temps à sonorité forte et repos des retraités
- besoin d'activités et d'entreprises dans les quartiers et tranquillité de ces mêmes quartiers

Le temps et l'action publique

L'action publique est complexe. Toute modification a des impacts multiformes, certains visibles, d'autres beaucoup moins.

- Conséquences sur l'aménagement, l'urbanisme, les espaces.
- Fluidité, réglementations, les bonnes échelles territoriales ?

MÉTHODOLOGIE

Tout d'abord, il est essentiel d'aborder ce vaste sujet en définissant clairement les objectifs temporels que l'on souhaite atteindre. Il convient de mettre l'accent sur les spécificités du territoire de la Métropole d'Orléans et ses rythmes particuliers. Il est important de souligner que le bureau des temps n'est pas un nouveau service, mais plutôt une mission transversale qui mérite d'être étudiée et intégrée.

Les objectifs principaux sont :

- structurer l'organisation temporelle du territoire. Pour ce faire, il est nécessaire de coordonner les horaires des différentes activités (commerces, administrations, entreprises, écoles, etc.), de désynchroniser les flux de circulation et de réguler les horaires d'ouverture (dimanche et la nuit entre autres).
- adapter les services aux rythmes de vie, on optimise le fonctionnement temporel des équipements et facilite l'articulation des temps pour les salariés. Ainsi, les habitants peuvent mieux concilier leurs obligations professionnelles et personnelles, améliorant ainsi leur qualité de vie au sein du territoire.

COMMENT METTRE EN PLACE DES POLITIQUES TEMPORELLES ?

Des outils pour observer et concerter *Le diagnostic temporel*

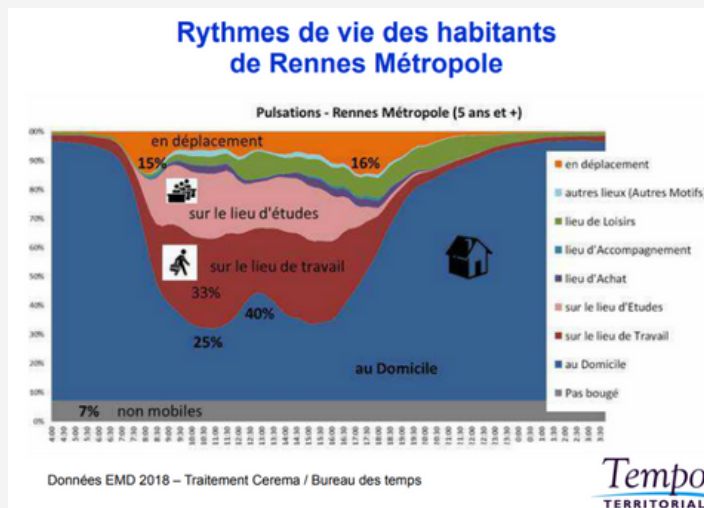
Toutes les communes de notre Métropole n'ont pas la même couleur temporelle, même si certains «marqueurs temporels» collectifs restent prégnants : la semaine, le dimanche, l'été...

Comprendre les rythmes locaux pour adapter les horaires des services : Rythme des habitants (données INSEE; TOPOS). Rythme du territoire : Générateurs de temps, localisation et horaires de l'offre.

Connaître l'évolution des rythmes de vie à l'échelle nationale ; À quoi ressemble notre journée d'habitant de la Métropole depuis Mardié ou Semoy ?

Comprendre les rythmes des habitants de la Métropole et en tenir compte.

- *Le profil sociodémographique du territoire (INSEE) : un premier niveau de connaissance des rythmes des habitants*
- *Selon l'âge, la CSP, l'activité... des rythmes et des besoins différents*



Penser les horaires d'ouverture selon les rythmes du territoire :

- **Zone d'activité professionnelle** : pause de midi, sortie de travail le soir - Pôle 45 mal desservi, pas d'offre culturelle.
- **Zone touristique** : ouvrir pendant les vacances, pas d'abonnement à la semaine...
- **Zone péri-urbaine ou « dortoir »** : mercredi après-midi, week-end
- **Quartier politique de la ville** : disponible en journée mais importance de la médiation culturelle.
- **Cohérence** : rechercher avec les horaires des équipements proches ou partagés (Maison de quartier, école de musique...)

Identifier les « générateurs de flux »

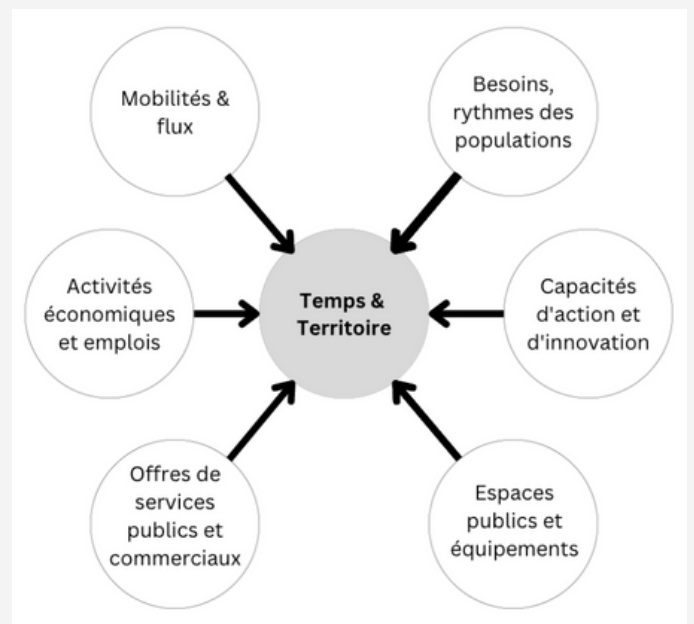
Les attracteurs majeurs

- Les pôles d'emplois (pôle 45, Amazon, Dior, BA Bricy...).
- Les pôles de santé (CHRO, Oréliance...).
- Les pôles commerciaux.
- Établissements d'enseignement secondaire et supérieur (Université d'Orléans, Aftec, CFA...)
- Les noeuds de mobilité (les gares SNCF, routières...).

Les attracteurs ponctuels

- Les grands stades, gymnases et équipements sportifs (Palais des Sports & CO'Met-
- Les grands équipements culturels (CO'Met, Zénith, Musées, théâtre, cinémas...)
- Les administrations accueillant du public et autres organismes (Préfecture, CAF, mairies, Impôts, BRGM, CNRS...)
- Les zones naturelles (parcs, forêts et bords de Loire et du Loiret)
- Les postes...

Diagnostic temporel : Les principales dimensions à interroger



Des outils pour observer et concerter et expérimenter

Les politiques temporelles : de nouvelles formes de concertation et d'action.

Nouvelles formes de recueil des besoins :

- Enquêtes, observations
- Concertations, « Tables quadrangulaires » à l'italienne
- Approches sensibles et approches qualitatives
- Approche « design des politiques publiques » : l'utilisateur et les usages au cœur
- Expérimenter, tester, incuber...

COMMENT METTRE EN PLACE DES POLITIQUES TEMPORELLES ?

Exemples d'actions temporelles

Les horaires des bibliothèques. Ouvrir plus? Pas nécessairement non, mais ouvrir mieux (cf annexe).

Tenir compte des temporalités sur le bâti mutable et polyvalent

Espaces publics et polychronie des usages (voir les annexes pour plus d'exemples).

Les grandes réussites :

Décaler les horaires pour fluidifier le trafic :

Une réussite avec les horaires universitaires : Poitiers, Montpellier, Rennes.

- Analyser l'évolution des rythmes de vie et des pratiques de mobilité
- Adapter l'offre aux nouvelles attentes et pratiques sociétales
- Agir sur les temps sociaux pour lisser les pics de déplacements

Les politiques temporelles : de nouveaux leviers pour le management de la mobilité

Temps et mobilité

Finis le temps du «météo - boulot - dodo» ! Et bienvenue dans le temps des pérégrinations.

Voyage et déplacements ; nombreux et discontinus, continues et complexes !

Proposer un bouquet de services de mobilité multimodal: chaque utilisateur (salarié.e/étudiant.e) pioche selon ses contraintes, ses modes de vie, ses pérégrinations quotidiennes, ses horaires et selon les jours de la semaine. Pour que ce bouquet de service soit plus pertinent, il faut évidemment des investissements dans les infrastructures comme les infrastructures cyclables.

Il peut être pertinent de regarder les travaux sur la ville du quart d'heure par la même occasion. En effet, le prisme de bureau des temps est autant autour des problématiques temporelles que de l'aménagement du territoire.

Démarche transversale de management de projet (COTECH/COPIL).

L'articulation des temps sociaux est un enjeu à prendre en compte dans toutes les politiques publiques locales, il ne faut pas simplement « réparer les écarts » mais se positionner en amont.

La prospective :

Exemple: l'arrivée de la faculté en centre-ville.

- Mettre en place une mission temps
- Mettre en place une mission temps dans la politique temporelle d'une collectivité implique de prendre en compte les différents aspects de la gestion du temps dans la ville.

Selon nous, quelques étapes qui pourraient vous aider à mettre en place une telle mission :

- 1.Évaluation de la situation actuelle : Avant de mettre en place une mission temps, il est important de comprendre comment les citoyens de la ville gèrent leur temps et quels sont les problèmes qu'ils rencontrent. Des études et des enquêtes peuvent être menées pour évaluer la situation actuelle.
2. Identification des priorités
3. Définition des objectifs :
4. Définir des objectifs clairs et réalisables pour la mission temps
5. Déterminer les domaines prioritaires . Les résultats de l'évaluation peuvent aider à identifier les domaines clés
6. Élaboration d'un plan d'action
7. Communication et participation des parties prenantes : Il est important de communiquer sur la mission temps et d'impliquer les parties prenantes, notamment les citoyens, les organisations de la société civile, les entreprises locales, etc

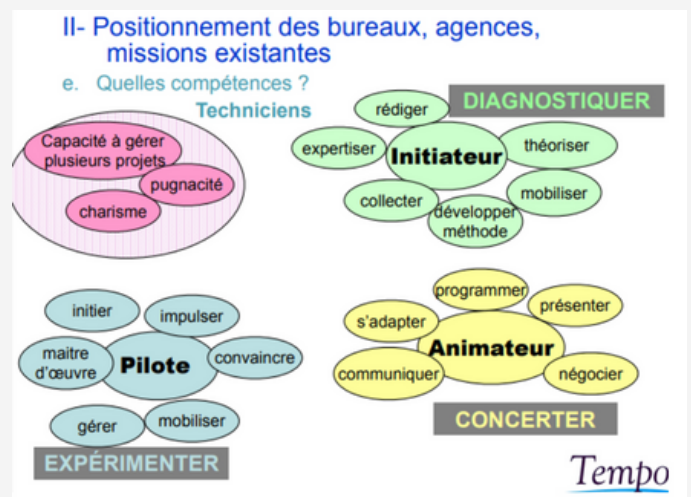
Mise en œuvre du plan d'action : elle devrait être suivie de près pour s'assurer que les mesures sont effectivement mises en place et qu'elles produisent les effets escomptés.

Démarche transversale, pragmatique

Nommer/recruter les profils en charge du BDT.

Un réseau pour savoir-faire (échange d'expérience, capitalisation...) et faire savoir (sensibilisation, contributions...).

Installer une délégation « temps » portée par un.e élu.e du Conseil de Métropole.



LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES TEMPORELLES DANS LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS, PRÉSENTE UN FORT INTÉRÊT POUR DE MULTIPLES RAISONS. QUELQUES EXEMPLES :

Catégorie	Raisons
Qualité de vie	Amélioration de la qualité de vie des habitants.
	Amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
	Réduction des nuisances sonores et lumineuses.
	Promotion de la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.
	Meilleure prise en compte des spécificités locales.
Services publics et transports	Optimisation des horaires d'ouverture des services publics.
	Réduction des embouteillages et des temps de déplacement.
	Meilleure coordination des transports en commun.
	Facilitation des déplacements pour les travailleurs à horaires décalés.
Environnement	Réduction de la pollution atmosphérique.
	Mise en place de politiques environnementales adaptées.
	Amélioration de la gestion des déchets et des espaces verts.
	Contribution à la résilience urbaine face aux défis contemporains.
Accessibilité et inclusion	Facilitation de l'accès aux services de santé.
	Facilitation de l'accès aux services pour les personnes âgées et à mobilité réduite.
	Renforcement de la cohésion sociale et territoriale.
	Lutte contre les inégalités territoriales.
Emploi et économie	Adaptation des horaires de travail aux besoins des employés.
	Renforcement de l'attractivité économique de la métropole.
	Création d'emplois et de nouvelles opportunités économiques.
	Adaptation des horaires d'ouverture des commerces aux besoins des consommateurs.
	Développement de l'économie nocturne et festive.
	Favorisation de l'innovation et de la créativité.
Culture, éducation et loisirs	Valorisation du patrimoine culturel et touristique.
	Encouragement des activités intergénérationnelles.
	Mise en place de politiques éducatives adaptées aux rythmes scolaires.
	Promotion des activités sportives et de loisirs.
Sécurité et gouvernance	Amélioration de la sécurité publique.
	Renforcement du dialogue entre les acteurs locaux et les citoyens.
Utilisation des espaces publics	Optimisation de l'utilisation des espaces publics.



**“QUI A LE TEMPS,
A LA VIE.”**



CONCLUSION

En mettant en place un bureau des temps, les élus métropolitains et maires de la Métropole d'Orléans ont l'opportunité de transformer positivement la vie des habitants et des entreprises. En économisant ne serait-ce que 5 minutes par jour pour chacun des 300 000 habitants, cela représente 1.5 million de minutes à utiliser pour se reposer, se soigner et prendre soin de soi, s'investir dans des activités associatives, finaliser des projets professionnels, se cultiver, à consacrer à sa famille, participer à la vie de sa municipalité, pour découvrir et redécouvrir notre territoire et visiter les commerçants.

Un bureau des temps apporte des avantages majeurs :

- Amélioration de la qualité de vie : en tenant compte des différents rythmes de vie, il favorise un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, réduit le stress et renforce le bien-être des habitants, renforçant ainsi la satisfaction et la notoriété de la métropole.
- Attractivité pour les entreprises : en proposant des services innovants en matière de gestion du temps, la métropole devient plus attrayante pour les entreprises, encourageant leur implantation et retenant les talents.
- Réduction des coûts sociaux : une meilleure utilisation des ressources et des infrastructures permet de diminuer les coûts liés à l'absentéisme, au stress, au burn-out, aux maladies ou aux accidents de travail, impactant positivement les finances publiques.
- Cohésion sociale renforcée : en offrant des services adaptés aux besoins et aux modes de vie des habitants, le bureau des temps renforce les liens sociaux, favorise la mixité et la diversité culturelle, contribuant ainsi à une meilleure cohésion sociale et identité territoriale.
- Contribution au développement durable : en optimisant l'utilisation des ressources et des infrastructures, le bureau des temps réduit l'impact environnemental du territoire, en limitant les déplacements inutiles et en favorisant les modes de transport alternatifs.

En résumé, la mise en place d'un bureau des temps offre des bénéfices multiples, complémentaires et sur la durée pour les habitants, les entreprises, les collectivités et institutions... En répondant aux besoins des habitants, en améliorant l'attractivité du territoire et en contribuant au développement durable, ils participent à la construction d'un territoire plus prospère et solidaire.

BUREAU DES TEMPS

ANNEXE : BUREAU DES TEMPS DE RENNES

L'exemple de Rennes :

Le bureau de temps rennais est né en 2002 à l'initiative du Député-Maire Edmond Hervé. Il poursuit 3 objectifs principaux :

- **Agir pour plus d'égalité sociale** - le temps fait ressortir des inégalités profondes entre ceux qui peuvent s'offrir des services et ceux qui sont soumis à des horaires imposés ; inégalités entre les femmes et les hommes et de temps d'accès aux services entre habitants des centres-villes et des périphéries.
- **Rendre le territoire plus fluide** - nos déplacements impactent l'environnement mais aussi la répartition du temps au quotidien. L'approche temporelle propose, par exemple, de décaler les horaires scolaires, universitaires ou professionnels sur une zone donnée ou d'agir sur les horaires de livraisons, afin de limiter les encombrements sur les routes et dans les transports collectifs. L'action la plus emblématique reste celle menée avec l'Université de Rennes 2 pour réduire l'encombrement des rames du métro en heure de pointe le matin.
- **Répondre aux contraintes d'un monde aux ressources finies** - l'approche temporelle peut apporter quelques éléments de réponse, en améliorant l'utilisation des équipements existants tout en respectant les conditions de travail des agents : adaptation des horaires d'ouverture des services ou mutualisation des équipements. Des études ont ainsi été menées sur les horaires de piscines, des bibliothèques, du musée des Beaux-Arts...

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés au temps, le Bureau des Temps rennais organise régulièrement des conférences ouvertes avec des interventions de sociologues, philosophes, urbanistes, économistes...

"il y avait des interrogations sur ce qu'était cet «ovni». Il faut donc dire que, heureusement, Edmond Hervé s'est bagarré pour dire que non c'était utile et qu'au contraire, cela ne coûte pas cher mais que cela peut permettre des économies énormes. C'est une question d'argent mais c'est aussi parfois du développement durable..."

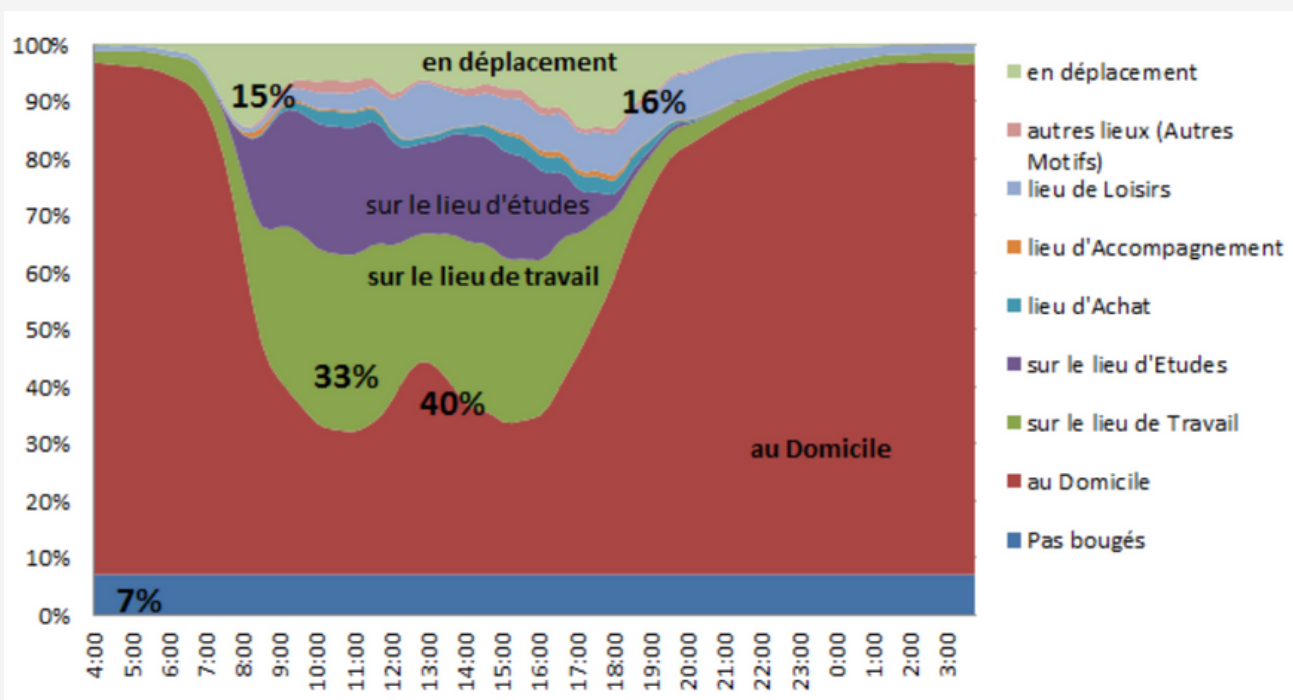
Depuis, nous retrouvons de nombreux bureaux de temps un peu partout en France mais aussi des études sur les politiques temporelles comme la Ville du quart d'heure, la semaine de 4 jours etc.

Pré-requis ?

"Pour que cela marche, il faut un vrai portage politique. Il y a besoin d'un élu qui dise que c'est un choix politique pour pouvoir donner de la légitimité au bureau des temps. Cela lui permettra d'avoir une véritable transversalité, d'être une institution qui pourra travailler avec tous les autres services d'une collectivité ou même à l'extérieur.

Citoyenne non. Politique, je dirais qu'il fallait convaincre. Notamment les élus car la transversalité peut aussi déranger. J'imagine que l'on peut se heurter à certains services qui répondent « mais non, nous on sait comment faire, ça a toujours été comme ça... ». Cela peut rapidement être un frein. Même à Rennes, il a fallu dû dire que nous n'étions pas là pour aller chercher la petite bête mais bien pour faire avancer les choses.'

Interview de Katja Kruger, adjointe à la Maire de Rennes aux temps de la Ville (2012-2020) dans Territoires Audacieux.



Rythmes de vie des habitants et pulsations sur 24h à Rennes.

ANNEXE : EXEMPLES

Exemples d'actions à Rennes :

La première mesure rennaise concernera les horaires de travail des agents d'entretien de la ville – des femmes, majoritairement. Chargées du nettoyage des bureaux lorsqu'ils sont vacants, de 6 heures à 9 heures du matin, et de 16 heures à 20 heures, elles pâtissent de journées déstructurées et d'un accès difficile aux crèches. En 2005, tous les agents d'entretien passent au travail de jour, avec deux possibilités : soit de 7 heures à 15 heures, soit de 10 heures à 18 heures.

⇒ *“Cette mesure a complètement changé leur qualité de vie, remarque Catherine Dameron. Ils ont pu nouer des relations avec leurs collègues de bureaux et mieux concilier travail et famille.”*

⇒ *“L'impact sur l'absentéisme et le turn-over a été immédiat. À tel point que les entreprises de nettoyage du secteur privé ont suivi le mouvement”*

Les agents d'entretien viennent pendant les horaires de bureaux, par binôme. Pour eux, leur emploi est devenu un temps complet au lieu de partiel ce qui a impact fort. Nous les avons titularisés et avons réussi à les fidéliser. Cela a eu deux conséquences directes : le turn-over a chuté considérablement et la productivité a augmenté de 45%. C'était la première action. Elle n'a pas été faite directement par le bureau des temps mais il a agi avec différents services de la ville pour contribuer au changement.

À la faculté de Rennes-2, il a fallu une année de discussions avec le recteur, les enseignants, le CROUS et les représentants des étudiants pour décaler les horaires de cours d'un quart d'heure ! Objectif : décongestionner le métro aux heures de pointe. Place du Recteur Henri-Le Moal, au cœur du campus, des milliers d'étudiants débouchent chaque matin de la station Villejean. Rames bondées, escaliers de sortie bloqués. La situation s'avère critique entre 7 h 40 et 8 heures. L'université réclame une augmentation des cadences, chiffrée par Keolis, opérateur des transports en commun rennais, à 30 millions d'euros. Véto du bureau des temps, qui suggère plutôt un étalement des horaires de cours afin de lisser l'affluence dans le métro. Finalement, en 2012, ils acceptent de tenter l'expérience : 8 000 étudiants de licence entrent en cours à 8 h 30, tandis que les 6 000 étudiants de master, eux, gardent l'horaire habituel de 8 h 15.

Effet immédiat : la charge des rames baisse de 17 % et les escaliers de sortie retrouvent leur fluidité. Le nouvel emploi du temps est entériné... Et Rennes-1 s'en inspire pour prévenir l'engorgement de la future ligne B du métro, qui entrera en service au printemps 2021.

En 2017, lorsque les élus rennais s'attèlent au plan local d'urbanisme (PLU) Rennes 2030, ils décident d'intégrer cette nouvelle dimension dans leur cartographie. Désormais, la ville ne se pense plus en distance, mais en temps d'accès. 5 minutes à pied pour accéder aux commerces et à un espace vert, 10 pour la station de bus ou de métro, 15 pour les équipements culturels. « L'idée est de revenir à la ville d'avant la voiture.

Nous avons donc travaillé et maintenant toutes les bibliothèques ont les mêmes horaires. Elles restent également ouvertes aux mêmes heures pendant les vacances ce qui est très important. Nous avons créé de nouvelles possibilités certains dimanches et un créneau le samedi en fin d'après-midi qui est très fréquenté. L'idée c'était de mieux harmoniser. Nous ne sommes pas plus ouverts qu'avant. Nous n'avons pas dit, on ouvre de 07h à 23h tous les jours. Il n'y a pas ce besoin. On a décidé d'ouvrir mieux. La consultation du public, c'est un des outils que l'on utilise avec le bureau des temps. Il faut parler aux utilisateurs mais aussi aux non-utilisateurs pour savoir pourquoi ils ne viennent pas.

Exemple à Lille :

Décaler l'heure de démarrage d'une partie des salariés, proposer du télétravail à temps partiel, apporter une offre de location de vélos ou les services d'une conciergerie au bureau... « C'est en combinant plusieurs de ces solutions que l'on peut lutter contre la congestion urbaine aux heures de pointe, sans recourir à des réponses lourdes de type construction d'infrastructures », indique François Lescaux, chargé de mission au Bureau des Temps de la Métropole Européenne de Lille (MEL). Alors que la crise de la Covid-19 a mis sur le devant de la scène de nouvelles manières de travailler, le projet d'outil prototype d'aide à la décision pensé par ce service avec plusieurs partenaires tombe à point nommé.

ANNEXE : AUTRES COLLECTIVITÉS

VILLE	CRÉATION	TYPE DE D'ORGANISATION	GRANDES MESURES
Paris	2001	Des bureaux rattachés à l'adjointe au maire pour l'égalité homme/femme Puis intégration dans la Direction des Usagers, des Citoyens et des Territoires – Sous-direction Usagers et Associations)	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage des horaires des crèches • Études et rapports • Amélioration des accès aux services et loisirs en modifiant les horaires d'administrations et d'infrastructures
Rennes	2002	Délégation au « temps de la ville » confiée à l'adjointe à l'égalité homme/femme Puis un service à part entière avec une élue à la ville (adjointe délégué à la Jeunesse, à la vie étudiante et à la politique des temps) et une élue à la Métropole (16ème Vice-Présidente - Proximité, accessibilité, politique des temps et à l'innovation sociale).	<ul style="list-style-type: none"> • Modification des horaires de travail des agents d'entretien de la ville • Décaler les horaires de l'Université pour décongestionner les transports en commun • Accès aux piscines étendu lors de la pause de midi et en fin de journée pour les travailleurs
Lille	2015	Délégation au sein de la Direction du développement territorial et social	<ul style="list-style-type: none"> • Création du « Profil temporel » de la Métropole européenne de Lille • Rapport du diagnostic temporel de la MEL
Brive	2008	Mission intégrée à la Direction de la démocratie participative, de la politique des temps et de l'égalité femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Guichet unique pour activités extrascolaires • Création des « concerts sur le pouce » sur la pause méridienne • Réflexion débutée sur les heures de réunion
Montpellier	2006	Mission temps et territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Création de services supplémentaires (crèche, etc) • Amélioration de l'offre de transports • En 2012 création d'un Schéma Directeur Temps et Territoire (SDITT)
Dijon	2008	Chargée de mission rattachée au pôle vie des quartiers + élu délégué aux politiques temporelles	<ul style="list-style-type: none"> • Deux temps d'accueil périscolaire supplémentaires sur la pause méridienne • Travail sur une extension des horaires du marché de centre-ville • Charte pour la qualité de la vie nocturne • Création : « les midis de la culture » • Intégration des problématiques temporelles dans les planifications d'urbanisme
Strasbourg	2009	Une Mission des temps rattachée à la direction générale des services, sous la responsabilité hiérarchique du DGA en charge du Pôle Droits et services à la personne Puis désormais Mission temps au sein de la Direction Accompagnement humain, transformation, innovation.	<ul style="list-style-type: none"> • Travail sur l'accès à l'information • Création « charte de la réunion » pour la ville • Grande étude sur la vie nocturne de Strasbourg • Redéfinition de la ligne de bus de nuit • Création d'une carte « Strasbourg capitale, la nuit aussi !

ANNEXE : DATES DES RÉUNIONS ET RENCONTRES DU GROUPE

Visio BDT #1 le 30 novembre 2021 à 19h

Jules.Vagner , Raphaelle Rbk, Beatrice Demichel, Sonia.Fort, Michel Mireux, Frederic Robbe, Claire Tixier

Visio BDT #2 le 15 janvier 2022

BDT #3 le 17 février 2022 à 18h30

BDT #4 le 29 mars 2022 à 19h

5 avril 2022 Tempo territorial "Polyvalence du bâti" à Fleury les Aubrais : 9h30 à 11h, (Beatrice Demichel assiste à la visio).

Rencontre avec le service mobilité de la Métropole le 27 avril 2022 à 17h30. (Michel Mireux, Beatrice Demichel, Jules Vagner et Amaury Bodhuin)

Visio BDT #5 le 23 juin 2022

Réunion présentiel BDT #6 le 3 juillet 2022 : **Brainstorming, Post-it.**(Jules Vagner , Beatrice Demichel, Sonia Fort, Michel Mireux, Claire Tixier, Didier Javoy, Lucas Violand)

25 août 2022 : Contact de Michel Mireux avec "solution publique", Michael et Mustapha

Septembre 2022, demande d'échange avec d'autres BDT BDT de Rennes, rencontre annulée le 22/11/22

Visio Actu "Atelier Tempo Territorial" le 29 novembre 2022. (Beatrice Demichel note de Beatrice et CR de Lucie Verchère)

Rencontre en visio avec Dominique Royoux et Lucie Verchère de "Tempo Territorial" le mardi 5 décembre 2022. (Michel Mireux, Beatrice Demichel, Jules Vagner)

Visio BDT #7 le 31 janvier 2023. (Jules Vagner, Beatrice Demichel, Michel Mireux, Claire Tixier)

Visio BDT #8 le 14 février 2023. (Jules Vagner, Beatrice Demichel, Claire Tixier°)

Réunion BDT #9 le 4 mars 2023 salle Nelson Paillous à St Pryvé St Mesmin

Revue des documents et ressources et lecture du brouillon et début de la rédaction de l'avis. (Jules Vagner, Beatrice Demichel, Michel Mireux, Claire Tixier°)

23 mars conférence à Paris sur la ville du 1/4 d'heure (Claire Tixier), impossibilité d'y accéder à cause des grèves.

Visio BDT #10 30 mai 2023 à 21h

Jules et Claire ont soumis 2 documents et une annexe - relecture et finalisation avec les retours du bureau Stratégie et de la Solidarité Métropolitaines en charge du CoDev. (Jules Vagner, Beatrice Demichel, Claire Tixier)

1er juin 2023, Échange avec Mme Fresnault, DGS de la Mairie de Fleury-les-Aubrais et membre de tempo territorial. (Claire Tixier et Jules Vagner)

Juin 2023, Rencontre avec la direction de KEOLIS (Antoine Lequeux, Jules Vagner)

